



# FRANCE

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### La réforme du bac, autre dossier sensible

Macron veut une dose de contrôle continu. Plusieurs gouvernements ont échoué jusque-là

#### ANALYSE

Le bac, un « monument national ». « Le supprimer serait comme démonter la tour Eiffel. » Ces propos, empruntés à d'ex-ministres de l'éducation, en disent long sur la tâche difficile qui incombe à leur successeur, Jean-Michel Blanquer, mandaté pour réformer l'examen bicentenaire, en parallèle à la réforme de l'entrée à l'université, dont le détail a été annoncé lundi 30 octobre. Conformément à l'engagement d'Emmanuel Macron, le bac devrait être limité à quatre épreuves ; les autres matières seraient évaluées en contrôle continu.

Avec la nomination imminente de Pierre Mathiot à la tête d'une mission sur le bac, le chantier peut commencer. Cet universitaire, ex-directeur de Sciences Po Lille, a été choisi pour mener les discussions avec la communauté éducative, dans un calendrier serré : le bac « nouvelle formule » est prévu en 2021, avec des répercussions sur la classe de 2<sup>de</sup> dès la rentrée 2018. Le sujet est sensible – c'est peu dire –, en raison des mécontentements que ne manquera pas de soulever une évolution de l'examen, devenu, au fil

du temps, le symbole de l'immobilisme politique en éducation

Car personne n'a su dépasser le stade du projet. Certes, l'histoire a montré qu'il était toujours possible de remodeler les épreuves, de changer leur nature, de transformer des écrits en oraux, etc. Mais les tentatives multiples, de droite comme de gauche, d'instaurer du contrôle continu ont toutes avorté. La première remonte à... 1896. Emile Combes, ministre de l'instruction, propose le passage des élèves devant leurs professeurs pour délivrer un « certificat de fin d'études secondaires ». Le projet n'aboutit pas. Celui de Michel Debré, en 1950, connaît le même sort. Puis ceux de Lionel Jospin (1989), de Claude Allègre (2000), de François Fillon (2005) et de Xavier Darcos (2008).

Entre-temps, la machine n'a cessé de grossir, sous l'effet de la hausse du nombre de candidats (720 000 en 2017) et de séries. Elle est devenue si lourde qu'on a coutume de dire que son organisation – qui accapare l'institution pendant un an, coûte des millions d'euros, sans compter les trois semaines de cours perdues en juin – relève de l'exploit. Pour, au bout

du compte, distribuer à près de 90 % des candidats le diplôme.

#### Des bacs « maison »

Pourquoi cette dynamique du refus ? Le contrôle continu soulève, encore aujourd'hui, plusieurs craintes qui sommeillent et sont prêtes à se manifester à l'approche de la concertation sur le bac. La crainte, d'abord, de perdre un rite de passage. Le bac marque la fin des études secondaires, le début de la vie d'adulte. Il est un « point de repère très important », avait déclaré, en mai, M. Blanquer, tout en plaidant pour qu'il soit « recentré » sur quelques matières.

Chez les enseignants, la crainte, aussi, de subir des pressions de toutes parts – élèves, parents, proviseurs, inspecteurs – pour que les moyennes soient rehaussées, que les taux de réussite soient bons. Ou bien de voir leur place au lycée affaiblie sans épreuve au bac. « Etre évalué en contrôle continu pourrait être perçu comme une dévaluation de sa discipline », analyse Jean-Pierre Obin, inspecteur général honoraire. Les lobbys disciplinaires font partie de la structure de l'enseignement secondaire,



## LE BAC N'EST PLUS UN EXAMEN D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET NE LE SERA PAS DAVANTAGE DEMAIN

*dont la logique est d'avoir toujours plus : plus d'horaires, d'épreuves, de coefficients... Ce sont des choses obtenues par les luttes passées ; toute réforme présenterait le risque de perdre ces acquis.*

Surtout, il y a cet attachement fort à un examen national et anonyme, perçu comme garant de l'équité républicaine. C'est, en 2005, cet argument qui avait poussé des milliers de jeunes dans la rue et fait échouer le projet de François Fillon. Les lycéens – et une grande partie du monde enseignant – refusaient de voir le bac national s'effacer au profit de « bacs maison », qui n'auraient pas la même valeur d'un lycée à l'autre. Un « bac Louis-le-Grand » et un « bac Seine-Saint-Denis ». Aujourd'hui encore, introduire du contrôle continu est une « *ligne rouge* » à ne pas franchir pour le SNES-FSU, syndicat majoritaire : « *Le contrôle continu, cela voudrait dire que chacun évaluera à l'aune de ses exigences locales, avec le risque d'accroître les inégalités. Le bac permet de donner un horizon commun* », estime Claire Gueville, secrétaire nationale.

Reste que, pour nombre d'observateurs, le bac n'est déjà plus cette garantie d'égalité. Une moyenne de 14 sur 20 n'a pas la même valeur selon le lycée. Surtout, à l'heure de la procédure APB (Admission post bac), le bac ne compte plus pour l'orientation dans les études supérieures. Pour preuve, la grande majorité des lycéens reçoit une proposition d'affectation un mois avant les résultats. Ceux qui insèrent des filières sélectives (classes prépa, IUT, BTS) sont choisis sur la base de leur

dossier scolaire. Autrement dit, sur du contrôle continu. Et le projet de réforme de l'entrée à l'université ne donnera pas plus de poids à ce diplôme en la matière.

« *A l'étranger, les examens de fin de secondaire, quand ils existent, sont à fort enjeu, rapporte Roger-François Gauthier, professeur d'éducation comparée à Paris-Descartes. Ils sont déterminants pour la suite, car les universités regardent de près les résultats, domaine par domaine – sans tout noyer dans une moyenne générale. En France, le bac n'est plus un enjeu. Certes, il reste une condition pour poursuivre des études, mais l'essentiel est ailleurs.* »

Le monument national n'est donc plus un examen d'entrée dans le supérieur, et ne le sera pas davantage demain, mais il reste auréolé d'une force symbolique. Un « *symbole fort de l'égalité formelle – et non réelle* », souligne le sociologue Olivier Galland. *Au fond, tout cela est un peu hypocrite, puisque tout se joue avant le bac*. En 1<sup>re</sup> et terminale, et même avant, aux deux paliers de « filtrage » des élèves que sont la 3<sup>e</sup> et la 2<sup>de</sup>, par ailleurs fortement corrélé à l'origine sociale. On peut alors se demander si l'attachement au bac ne vient pas de ce qu'il représente dans les esprits : la transparence, l'égalité... Ou plutôt de ce qu'il permet de masquer : une réalité bien moins égalitaire, classante et discriminante. Un « leurre » démocratique dont la France aura du mal à se passer. ■

AURÉLIE COLLAS